

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 30 juin 2024

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)



Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark ») (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2024, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2024. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer un rendement total à long terme composé de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Seamark Asset Management Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Seamark »). Le portefeuille diversifié du Fonds est principalement composé d'actions et d'obligations. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le Fonds a généré des rendements de 4,13 % pour la série A et de 4,57 % pour la série F.

Au 30 juin 2024, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 2,3 M\$, comparativement à environ 2,2 M\$ au début de la période. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 47 600 \$ au cours de la période.

La période a constitué une conjoncture difficile pour les investisseurs. Les économies mondiales montrent des signes de ralentissement compatibles avec d'autres indices montrant que les taux d'inflation continuent de baisser. Ces signaux sont toutefois contradictoires et pointent vers différentes orientations d'un mois à l'autre.

Les obligations se sont avérées décevantes au cours de la période. Les baisses attendues des taux à court terme ont été reportées, tandis que la croissance économique et l'inflation continuent de piétiner. En juin, la Banque du Canada a ouvert la marche en Amérique du Nord avec une réduction du taux de financement à un jour de 25 points de base. La Banque centrale européenne a annoncé une réduction semblable, et la Banque nationale suisse a annoncé sa deuxième réduction de 25 points de base en 2024. Dans leurs communications au sujet des réductions, les autorités monétaires restent vagues et ne s'engagent pas à d'éventuelles autres réductions des taux, même si une telle probabilité existe à mesure que les taux d'inflation continuent à baisser petit à petit. L'indice obligataire universel FTSE Canada a généré un rendement de -0,4 % pour le semestre. La pondération des titres à revenu fixe du portefeuille a augmenté pour atteindre 28,6 % à la mi-exercice 2024, comparativement à 28,1 % au 31 décembre 2023.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

L'indice de référence canadien pour les actions, soit l'indice composé S&P/TSX (le « TSX »), a enregistré une hausse de 4,4 % depuis le début de l'année, se faisant ainsi surclasser par son pendant américain. Si les dividendes sont inclus, le TSX a enregistré un rendement total de 6,1 %. Les cours des actions, mesurés par l'indice S&P 500, ont augmenté de 14,5 % aux États-Unis (rendement total de 15,3 % si les dividendes sont inclus). Après ajustement pour tenir compte d'une dépréciation de 3,5 % du dollar canadien, l'indice S&P 500, fortement axé sur la technologie, a enregistré un rendement total de 19,2 % pour les investisseurs canadiens. D'autres marchés mondiaux, représentés par l'indice Morningstar Developed Markets ex-North America Price, ont augmenté de 6,7 %, mais ont enregistré un rendement d'environ 9,0 % après ajustement pour tenir compte des dividendes et de la dépréciation du dollar canadien.

La performance inférieure des actions canadiennes tranche nettement avec la vigueur du marché des actions américaines, lequel est toujours stimulé par une poignée de titres du secteur des technologies. Grâce aux attentes élevées à l'égard de l'intelligence artificielle, la société Nvidia a récemment été évaluée à plus de trois billions de dollars. La valeur de marché de celle-ci, combinée à celle d'Apple et de Microsoft, dépasse celle de l'ensemble du marché boursier chinois. Les sociétés aux plus grandes capitalisations au sein du S&P 500 ont continué de tirer l'indice vers le haut du classement mondial. Si les dix principaux titres sont exclus du calcul, le rendement du S&P 500 pour la période se chiffre à 5 %. Pour la période, le rendement du S&P 500 pondéré en fonction de la capitalisation a été environ deux fois plus élevé que celui de l'indice S&P 500 Equal Weight et trois fois plus élevé que le rendement des actions canadiennes mesuré par l'indice S&P TSX. L'écart marqué entre le S&P 500 pondéré en fonction de la capitalisation et l'indice S&P 500 Equal Weight continue de susciter des doutes quant à l'utilité de s'appuyer sur des indices de référence pondérés en fonction de la capitalisation, lesquels sont assujettis à des risques de concentration élevés. Le portefeuille d'actions du Fonds vise un niveau de diversification plus prudent, et son rendement se rapproche donc davantage de ceux des indices de référence équilibrés.

Au 30 juin 2024, les actions comprises dans le Fonds provenaient principalement des secteurs des technologies de l'information, des services financiers, des soins de santé et des produits de consommation discrétionnaire. Ensemble, ces secteurs représentaient 49,7 % du portefeuille. Le secteur des technologies de l'information a généré le plus grand rendement pondéré, suivi du secteur des services financiers, tandis que les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme l'immobilier et les services publics, ont affiché les plus faibles rendements. Parmi les actions en portefeuille, celles d'Applied Materials, de KLA Corp., de Park Lawn, de SAP et d'Alphabet (qui ont toutes enregistré des gains supérieurs à 30 %) ont affiché les meilleurs rendements au premier semestre, alors que celles d'Intel, d'Albermarle, de CVS Health et d'Allied Properties Units ont affiché les rendements les plus faibles.

Le Fonds a pris quatre nouvelles positions au cours de la période. Une position a été rétablie dans Schlumberger (un fournisseur de services énergétiques de premier plan) à la suite d'une correction de prix.

D'autres achats ont été effectués à des prix intéressants, notamment des actions de General Mills (États-Unis, aliments emballés), d'Expedia (réservations de voyages) et de Palo Alto Networks (titre à forte croissance en cybersécurité).

Le Fonds a liquidé une position au cours de la période. Dans le secteur de l'énergie, les actions de Shell Plc ont été vendues à prix avantageux.

Le Fonds a commencé à accroître sa duration en achetant des obligations provinciales à long terme, comme celles de la Nouvelle-Écosse, échéant en 2042 et assorties d'un coupon à 4,4 %. Le Fonds a aussi continué d'acheter des titres nouvellement émis, comme ceux du RPC à 3,6 % échéant en 2029.

Le Fonds a réduit sa position en trésorerie à 1,5 %. Ce positionnement et les rendements respectent l'objectif et les stratégies de placement fondamentaux du Fonds.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Le volet actions du Fonds a été positionné de manière plutôt défensive dans un contexte de ralentissement de l'économie. Les fabricants de biens de consommation de tous les jours et les fournisseurs de services ont subi l'incidence du ralentissement de l'économie. Bon nombre de sociétés ont présenté des bénéfices inférieurs aux attentes des analystes, ce qui explique les rendements à un chiffre pour les actions au premier semestre.

Seuls quelques indices montrent une tendance générale caractérisée par des profits importants ou une baisse des dépenses d'investissement, facteurs qui coïncident souvent avec une récession. Compte tenu d'une telle perspective d'inflexion en douceur, les dirigeants d'entreprises doivent déployer des efforts encore plus soutenus pour générer des bénéfices qui feront augmenter les cours des actions.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Une économie américaine solide devra réaliser des progrès additionnels au chapitre de l'inflation. L'on s'attend maintenant à une deuxième baisse de taux de la Banque du Canada (en juillet) et à une baisse de taux de la Réserve fédérale en septembre. Un assouplissement de la politique monétaire semble donc se dessiner à l'horizon pour la période. Il faudra attendre environ un an pour que l'effet des baisses de taux initiales des autorités monétaires se répercute entièrement sur l'économie, ce qui laisse croire que la tendance à la baisse des taux à court terme ne fait que commencer. Une politique monétaire plus souple devrait préparer le terrain pour le prochain cycle économique.

Dans un tel contexte, la sélection individuelle de titres permet de saisir des occasions. Pendant que le marché semble trop privilégier les entreprises qui devraient profiter des initiatives en IA, de nombreux titres négligés peuvent être acquis à des prix intéressants. Nous continuons d'en profiter, et nous nous attendons à ce que les acquisitions d'aujourd'hui génèrent des rendements au cours de la prochaine phase d'expansion de l'économie.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les

documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 10 224 \$ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 9 715 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 4 711 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 4 432 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Faits saillants financiers

Série A

| Période close le | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net par part¹ | | | | | | |
| Actif net au début | 12,36 \$ | 11,64 \$ | 13,25 \$ | 11,55 \$ | 11,10 \$ | 9,97 \$ |
| Activités d'exploitation : | | | | | | |
| Total des produits | 0,18 | 0,34 | 0,33 | 0,31 | 0,33 | 0,34 |
| Total des charges | (0,13) | (0,25) | (0,26) | (0,26) | (0,23) | (0,23) |
| Profits (pertes) réalisés | 0,35 | 0,15 | 0,40 | 0,77 | 0,22 | – |
| Profits (pertes) latents | 0,09 | 0,75 | (1,22) | 1,01 | (0,71) | 1,09 |
| Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation² | 0,49 \$ | 0,99 \$ | (0,75) \$ | 1,83 \$ | (0,39) \$ | 1,20 \$ |
| Distributions : | | | | | | |
| À partir du revenu (excluant les dividendes) | (0,06) \$ | – \$ | (0,03) \$ | (0,01) \$ | (0,02) \$ | – \$ |
| À partir des dividendes | – | (0,14) | (0,15) | (0,05) | (0,06) | (0,10) |
| À partir des gains en capital | – | (0,11) | (0,58) | (0,11) | – | – |
| Total des distributions^{2,3} | (0,06) \$ | (0,25) \$ | (0,76) \$ | (0,17) \$ | (0,08) \$ | (0,10) \$ |
| Actif net à la fin^{2,3} | 12,81 \$ | 12,36 \$ | 11,64 \$ | 13,25 \$ | 11,55 \$ | 11,10 \$ |
| Ratios et données supplémentaires | | | | | | |
| Valeur liquidative ⁴ | 174 139 \$ | 231 920 \$ | 202 725 \$ | 116 054 \$ | 76 933 \$ | 251 904 \$ |
| Parts en circulation | 13 592 | 18 757 | 17 410 | 8 762 | 6 660 | 22 692 |
| Ratio des frais de gestion ⁵ | 2,00 % | 1,97 % | 1,99 % | 1,97 % | 1,97 % | 1,99 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge | 3,13 | 2,73 | 3,40 | 2,85 | 2,98 | 3,07 |
| Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶ | 7,7 | 6,9 | 12,9 | 19,7 | 45,8 | 29,6 |
| Ratio des frais d'opération ⁷ | – | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,01 | 0,01 |
| Valeur liquidative par part, à la fin | 12,81 \$ | 12,36 \$ | 11,64 \$ | 13,25 \$ | 11,55 \$ | 11,10 \$ |

Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Série F

| Période close le | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net par part¹ | | | | | | |
| Actif net au début | 12,00 \$ | 11,30 \$ | 12,70 \$ | 11,54 \$ | 11,12 \$ | 10,02 \$ |
| Activités d'exploitation : | | | | | | |
| Total des produits | 0,18 | 0,35 | 0,33 | 0,32 | 0,33 | 0,34 |
| Total des charges | (0,08) | (0,14) | (0,15) | (0,15) | (0,14) | (0,14) |
| Profits (pertes) réalisés | 0,35 | 0,14 | 0,66 | 0,74 | 0,08 | 0,01 |
| Profits (pertes) latents | 0,10 | 0,70 | (1,52) | 1,07 | 0,43 | 1,11 |
| Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation² | 0,55 \$ | 1,05 \$ | (0,68) \$ | 1,98 \$ | 0,70 \$ | 1,32 \$ |
| Distributions : | | | | | | |
| À partir du revenu (excluant les dividendes) | (0,09) \$ | – \$ | (0,03) \$ | (0,03) \$ | (0,05) \$ | – \$ |
| À partir des dividendes | – | (0,20) | (0,14) | (0,14) | (0,15) | (0,21) |
| À partir des gains en capital | – | (0,14) | (0,53) | (0,65) | – | – |
| Total des distributions^{2,3} | (0,09) \$ | (0,34) \$ | (0,70) \$ | (0,82) \$ | (0,20) \$ | (0,21) \$ |
| Actif net à la fin^{2,3} | 12,46 \$ | 12,00 \$ | 11,30 \$ | 12,70 \$ | 11,54 \$ | 11,12 \$ |
| Ratios et données supplémentaires | | | | | | |
| Valeur liquidative ⁴ | 2 097 551 \$ | 2 004 808 \$ | 1 833 723 \$ | 2 211 131 \$ | 1 906 990 \$ | 1 648 724 \$ |
| Parts en circulation | 168 360 | 167 003 | 162 216 | 174 082 | 165 319 | 148 204 |
| Ratio des frais de gestion ⁵ | 1,15 % | 1,12 % | 1,14 % | 1,12 % | 1,12 % | 1,14 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge | 2,42 | 1,89 | 2,41 | 1,99 | 2,19 | 2,32 |
| Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶ | 7,7 | 6,9 | 12,9 | 19,7 | 45,8 | 29,6 |
| Ratio des frais d'opération ⁷ | – | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,01 | 0,01 |
| Valeur liquidative par part, à la fin | 12,46 \$ | 12,00 \$ | 11,30 \$ | 12,70 \$ | 11,54 \$ | 11,12 \$ |

Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Frais de gestion

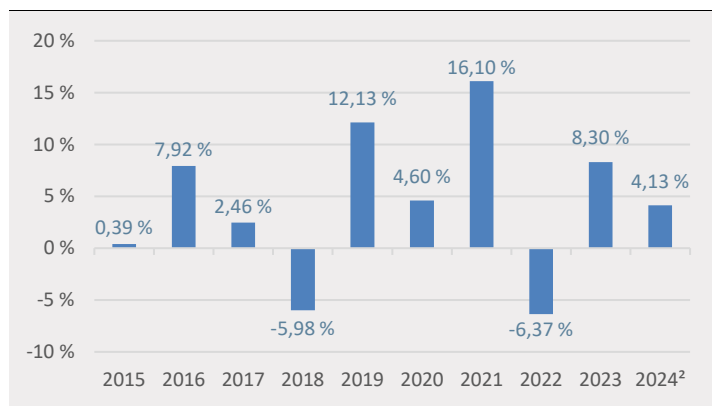
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

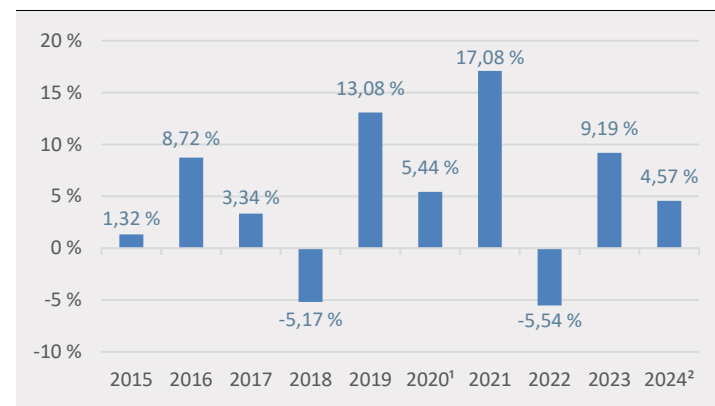


Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



1 Rendement retraité pour la série F. 2 Pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin.

Fonds équilibré Seamark Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Seamark »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Aperçu du portefeuille

| | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------|
| Les 25 principaux placements | |
| Gouvernement du Canada (titres de créance) | 4,8 % |
| Applied Materials Inc. (actions) | 2,6 |
| Kia Corp. (actions) | 2,5 |
| Alphabet Inc. (actions) | 1,8 |
| Société Financière Manuvie (actions) | 1,8 |
| Apple Inc. (actions) | 1,7 |
| Banque Royale du Canada (actions) | 1,7 |
| Fiducie du Canada pour l'habitation (titres de créance) | 1,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,5 |
| Province de Québec (titres de créance) | 1,4 |
| Banque de Nouvelle-Écosse (actions) | 1,4 |
| Province de la Nouvelle-Écosse (titres de créance) | 1,3 |
| La Banque Toronto-Dominion (actions) | 1,3 |
| Province du Nouveau-Brunswick (titres de créance) | 1,3 |
| Novartis AG (actions) | 1,3 |
| iA Société financière inc. (actions) | 1,2 |
| JP Morgan Chase & Co. (actions) | 1,2 |
| Bank of America Corp. (actions) | 1,2 |
| Province de la Colombie-Britannique (titres de créance) | 1,2 |
| Visa Inc. (actions) | 1,2 |
| Fedex Corp. (actions) | 1,2 |
| Amazon.Com Inc. (actions) | 1,2 |
| Unilever PLC (actions) | 1,2 |
| BMW Canada Inc. (titres de de créance) | 1,1 |
| CCL Industries Inc. (actions) | 1,1 |
| Total | 39,8 % |

| | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Composition de l'actif | |
| Actions canadiennes | 29,0 % |
| Titres à revenu fixe canadiens | 26,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,5 |
| Titres à revenu fixe étrangers | 0,4 |
| Actions internationales | 4,8 |
| Autres actifs moins les passifs | 0,8 |
| Placements privés | 1,0 |
| Actions américaines | 35,8 |
| Total | 100,0 % |
| Composition sectorielle | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,5 % |
| Services de communications | 5,7 |
| Produits de consommation discrétionnaire | 9,1 |
| Produits de consommation courante | 6,8 |
| Énergie | 3,4 |
| Services financiers | 22,6 |
| Secteur gouvernemental | 14,5 |
| Produits industriels | 7,8 |
| Technologies de l'information | 10,5 |
| Matières | 6,2 |
| Autres actifs moins les passifs | 0,8 |
| Immobilier | 1,2 |
| Services publics | 2,4 |
| Soins de santé | 7,5 |
| Total | 100,0 % |



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com